

Mairie de Vitré – Hôtel de Ville
5, place du Château
BP 70627
35506 VITRÉ Cedex



Rejoignez

Les ateliers du VIVRE ENSEMBLE ET DE LA FRATERNITE

Retrouvez les informations sur
www.ateliersduvivreensemble.fr
Et découvrez la programmation des prochains Ateliers

Avec le soutien de :

- L'Association des Maires de France
- La Croix Rouge Française
- La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France
- Le Journal de l'Action sociale et du Développement social
- La Ligue de l'Enseignement
- L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS)
- L'UDCCAS d'Ille-et-Vilaine
- L'Union nationale ADMR

Et le concours du groupe AG22R La Mondiale



Les ateliers du VIVRE ENSEMBLE

jeudi 29 novembre 2012
Vitré - Ille et Vilaine (Bretagne)

Centre Culturel
Jacques Duhamel

6, rue de Verdun
à Vitré



@novamondo.com

En partenariat avec :



RENFORCER LES LIENS DANS LA CITÉ

« Avoir un emploi, améliorer son pouvoir d'achat, avoir un toit, être considéré, s'investir, vivre en harmonie dans sa famille, son quartier, sa ville, son entreprise ont toujours été au cœur de nos actions.

Nous devons poursuivre nos efforts, même dans des périodes difficiles, regarder les expériences et bonnes pratiques d'autres villes, continuer à progresser pour lutter contre toutes les formes de solitude, de pauvreté, porter de l'attention aux autres ... et ainsi renforcer la Fraternité.

Au cours de ces Ateliers du Vivreensemble, nous travaillerons avec les institutions et associations pour atteindre ces objectifs et rendre chacun acteur dans la cité. »

Pierre Méhaignerie
Maire de Vitré

Les ateliers du VIVRE ENSEMBLE PROGRAMME ET DE LA FRATERNITÉ

8h30 : accueil des participants

9h00 - 9h15 : Ouverture et transmission du Trophée de la Fraternité

par **Pierre Méhaignerie**, ancien Ministre, Maire de Vitré et **Françoise Chavagne**, Adjointe au maire de Saint-Priest et présidente de l'Union départementale des CCAS du Rhône.

9h15 - 9h30 : Introduction des travaux

Le sens et la portée des Ateliers du Vivre-ensemble de Vitré : pourquoi investir de nouveaux champs d'intervention, pourquoi mobiliser de nouveaux acteurs, pourquoi repenser les partenariats ?

Par **Pierre Méhaignerie**, ancien Ministre, Maire de Vitré.

9h30 - 10h45

Lien social et crise de civilisation

Au-delà de la crise économique et sociale, la société française est menacée par la défiance et le repli sur soi. Comment se traduit cette crise d'identité ? Quelles sont les voies explorées pour retrouver la confiance ? En quoi le vivre-ensemble peut-il atténuer les effets de la crise ?

Exposés de **Jean-Baptiste de Foucault**, inspecteur général des Finances, ancien Commissaire au Plan, fondateur du Pacte civique, et de **Jean-Louis Sanchez**, président du Collectif Fraternité et Vivre-ensemble, délégué général de l'Odas.

Débat avec la salle

10h45 - 11h00 : pause café

11h00 - 12h45

Lien social et citoyenneté

On entend souvent que jamais la France n'a compté autant de bénévoles potentiels. Mais, on entend aussi qu'une crise du bénévolat se dessine à un moment où il faudrait au contraire que chaque Français s'engage davantage dans des "démarches d'entraide naturelle". Comment susciter de nouvelles volontés, découvrir de nouveaux espaces de volontariat, coordonner les actions des professionnels et des bénévoles au service du bien commun ? Autrement dit, comment donner une impulsion décisive à l'engagement citoyen dans une période où la crise renforce l'importance des liens ?

Débat avec **Fabian Jordan**, maire de Berrwiller dont la "Journée citoyenne" est aujourd'hui reprise par quatorze communes du sud de l'Alsace.

Présentation de l'action de l'Association **BAM (Bourg au Moines)**, notamment responsable de l'accueil des nouveaux habitants à Vitré.

Débat avec la salle

12h45 : Déjeuner-buffet (sur inscription)

14h30

Lien social et générations

On parle beaucoup d'actions intergénérationnelles. Au-delà de l'effet de mode, quels en sont les apports concrets ? Comment joue l'influence du savoir-être et du savoir-faire des Aînés ? La barrière des âges peut-elle être franchie malgré les réticences réciproques des plus jeunes et des plus anciens ? Plus concrètement, est-il possible de transformer un nombre croissant de seniors en acteurs éducatifs ?

Exposé de **Florence Leduc**, Directrice de la vie associative et de la formation à la FEHAP, présidente de l'Association française des Aidants.

Témoignage de la ville de Besançon.

Présentation de l'Association **L'Outil en main** (Vitré).

Débat avec la salle

16h00 : Les engagements de la Ville de Vitré

Devant les partenaires institutionnels, les professionnels, les associations, la population, la Ville de Vitré prend deux types d'engagements :

- recentrer la politique des quartiers au service du lien social
- susciter et encourager le bénévolat au service de la Cité

Ces orientations pourront s'appuyer sur les acteurs locaux, les institutions, les collectivités territoriales : le Conseil de développement du Pays de Vitré – Porte de Bretagne, la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine...

Présentation des enjeux et des moyens envisagés, par **Pierre Méhaignerie** et son équipe.

17 h 00 Clôture des travaux

Programme sous réserves de modifications



Centre ville de Vitré et le centre culturel

Les ateliers du VIVRE ENSEMBLE ET DE LA FRATERNITÉ

Bulletin d'inscription

(accompagné du règlement si déjeuner sur place)

à retourner avant le 19 novembre 2012

à l'adresse imprimée au dos de ce carton

Nom :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Télécopie / fax :

E-mail :

Un déjeuner est proposé sur place aux participants, pour un montant de 13 euros

Participera au déjeuner Ne participera pas au déjeuner

Règlement :

- Par chèque bancaire ci-joint, à l'ordre du Trésor Public – Ville de Vitré
- Par virement ou mandat administratif (bon de commande obligatoire)

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée par mail

Pour toute information complémentaire :

Tél : 02 99 74 58 61

E-mail : accueilccas@ccasvitre.fr

www.mairie-vitre.com

Nb : inscription obligatoire ; toute annulation doit être confirmée par courriel avant le 19 novembre 2012, au-delà de cette date, les frais de participation sont dus en totalité.